

INFORMATION PRESSE

Nantes, le 29 août 2023

Rentrée des transports scolaires Aléop en Mayenne

La Région engagée pour des transports scolaires sûrs, accessibles et plus durables.

Dès lundi prochain, ils seront près de 13 000 élèves mayennais, de la maternelle à la terminale, à emprunter chaque jour l'un des 340 circuits du transport scolaire Aléop en Mayenne. La Région des Pays de la Loire est pleinement mobilisée pour une rentrée sereine des transports scolaires dans les 5 départements, avec pour priorité : assurer la sécurité des élèves et un service de qualité, équitable et accessible pour tous.

Le transport scolaire, une compétence et une organisation régionale

- **La Région organise le service public de transport scolaire régional pour tous les élèves domiciliés dans un des 5 départements des Pays de la Loire** et fréquentant un établissement, public ou privé sous contrat d'Etat, de la maternelle à la terminale, ainsi que les apprentis ligériens niveau 5 (CAP) et niveau 4 (Bac pro, brevets professionnels et mentions complémentaires). 50% des élèves sont collégiens.
- Le transport scolaire irrigue tout le territoire des Pays de la Loire et représente une desserte fine des communes de la région avec **340 circuits et 2526 points d'arrêts en Mayenne**.
- Son organisation mobilise **86 agents** au quotidien dans les services Aléop **avec pour la Mayenne 15 agents permanents** épaulés par **3 renforts estivaux** pour absorber le pic d'activité des inscriptions de la rentrée. Ces agents instruisent les dossiers d'inscription et ajustent les circuits en fonction des besoins ou les nouveaux enchaînements nécessaires pour la prise en charge de tous les élèves inscrits, sans oublier l'organisation des paiements des usagers et des entreprises de transport.
- **Le transport scolaire est financé à 90% par la Région, avec un budget régional annuel de plus de 166 M€, et un coût moyen par élève de 1230 € par an.** Près de 140 000 élèves sont transportés au niveau régional.
- **Depuis 2018 en Mayenne**, le Département délègue à la Région **la compétence de transport des élèves en situation de handicap. 2 agents et 1 renfort dédié** organisent les transports adaptés pour **500 élèves chaque jour**, en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun. **Dans un objectif d'inclusion**, les élèves suffisamment autonomes empruntent les lignes scolaires classiques. Les élèves qui sont en incapacité d'utiliser le transport ordinaire sont pris en charge soit par un soutien financier aux familles (aide individuelle au transport), soit sont véhiculés sur des lignes spécifiques.

Priorité à la sécurité

Depuis fin 2019, chaque élève transporté est doté d'un gilet fluorescent fourni par la Région. Le port du gilet fluo renforce la visibilité des élèves lorsqu'ils attendent au point d'arrêt et pendant le trajet du car, en cas d'évacuation. Pour cette année scolaire, une nouvelle distribution est prévue dans les établissements à la rentrée pour les nouveaux élèves et ceux qui changent d'établissement.

INFORMATION PRESSE

En complément de cet équipement, **tous les points d'arrêts créés depuis la rentrée scolaire 2020 font l'objet d'une signalisation (marquage au sol ou poteau) pour renforcer la sécurité des élèves.** Des études sont en cours en Mayenne.

La Région investit également dans le mobilier urbain, 45 poteaux horaires ont été remplacés et 4 à venir.

La Région engage régulièrement des actions de communication sur le sujet de la sécurité auprès des familles : campagnes digitales Aléop, mailings aux parents, relais des transporteurs avec affichages à bord des cars et contrôle dans les cars par les services de la Région.

Des actions de sensibilisation sous forme d'exercices de sécurité sont également réalisées dans les établissements scolaires.

Une flotte de cars plus durable

La Région est pleinement engagée dans la transition énergétique et dans la décarbonation du transport routier de voyageurs : c'est l'enjeu de chaque renouvellement de contrat avec les transporteurs. Aujourd'hui la flotte de cars régionaux compte **153 cars GNV et 1 car électrique dont la moitié concerne les cars scolaires.** En Mayenne, 3 cars scolaires au GNV sont en circulation.

Une mobilisation générale pour pallier la pénurie de conducteurs

Dans un contexte toujours contraint par la pénurie nationale de conducteurs de cars, la Région a mis en œuvre **toute une série d'actions l'année dernière en partenariat étroit avec la FNTV qui permettent d'appréhender plus sereinement cette rentrée des transports scolaires :**

- Augmentation du nombre de places de formations.
- Déploiement d'actions de valorisation du métier et de campagnes de recrutements.
- Mise en ligne d'un site internet dédié (400conducteurs.paysdelaloire.fr).
- Courrier en juin 2022 et 2023 à l'ensemble des familles pour sensibiliser sur le manque de conducteurs et qui a généré 200 candidatures spontanées dont près de la moitié ont été mises en relation avec des entreprises.

www.aleop.fr

Contact Aléop 53 : 02 43 67 22 50